

Business

L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le magazine économique de référence • www.businessmag.mg N°05 • Ar 10 000 • JUIN 2016

PAGE 34

COOPÉRATION
FMI: UNE ÉVALUATION
INDÉCISE

PAGE 52

TRANSPORT AÉRIEN
LA STRATÉGIE DE TURKISH AIRLINES
POUR L'OcéAN INDIEN ET L'AFRIQUE

PAGE 54 & 56

TOURISME :
TOURISME CHINOIS
UN MARCHÉ MAL EXPLOITÉ

INTERNATIONAL TOURISM FAIR
MADAGASCAR

TOURISME

SAINTE MARIE

LA VILLE CONTINENT

PAGE 58

ISSN 2410-468X

EN PARTENARIAT AVEC



CÉLINE COMIN | BERNADETTE DE LAVERNETTE | BORIS BENET | INGENOSYA | HOMEOPHARMA



9 772410 468008

FMI

UNE ÉVALUATION INDÉCISE



La délégation du FMI a effectué une évaluation finale de la mise en œuvre du Programme de référence par la Grande île. La décision n'est pas encore connue mais le bilan de Madagascar sur le plan macroéconomique reste encore mitigé.



PATRICK IMAM,
Représentant résident de la FMI à Madagascar

La mission de la dernière chance. La délégation du Fonds Monétaire International (FMI) a effectué une évaluation à Madagascar dans le cadre du programme de référence mis en œuvre depuis septembre 2015. Le gouvernement passe ainsi un test devant le FMI. Cette dernière mission se focalise sur la réforme structurelle et le résultat macroéconomique réalisés durant le premier trimestre. L'enjeu sera un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour trois ans. « *La mission a abordé différents sujets qui ont trait à la croissance économique, à la stabilité macroéconomique du pays, aux diverses réformes structurelles en cours, à la gouvernance économique, notamment des entreprises étatiques, et du système financier* », évoque Patrick Imam, représentant résident du FMI à Madagascar lors d'une interview accordé à un quotidien de la capitale. Les experts du FMI ont rencontré les techniciens malgaches, les hauts responsables étatiques, la société civile et le secteur privé pour discuter de l'avancée des réformes déjà entamées. Pourtant, Patrick Imam a précisé que plusieurs points restent à améliorer, entre autres, la recette fiscale, les dépenses publiques et le système financier. Le constat confirme que la collecte de recettes fiscales de Madagascar est en dessous de la moyenne en Afrique. Selon la loi de finance initiale, l'objectif de la Grande île pour cette année est d'avoir un taux de pression fiscale de 10.6%. Ainsi, pour le premier trimestre, la réalisation est plutôt satisfaisante où le FMI précise, lors de sa dernière visite, qu'« *il y a une progression dans les recouvrements fiscaux et douaniers* ». En fait, pour les trois premiers mois, l'administration arrive à collecter 756.58 milliards d'ariary, soit un taux de

réalisation de 20.68% par rapport à la prévision qui est de 3 658.09 milliards d'ariary. La performance reste encore à améliorer, vu les différents besoins du pays.

DÉPENSES PUBLIQUES

L'identification des priorités reste encore très difficile pour les pays pauvres comme Madagascar. Le bilan du premier trimestre annonce un taux d'engagement de 13.6% pour les dépenses publiques. Ces dernières se consacrent aux projets sociaux, à la contribution internationale, à la lutte contre les catastrophes naturelles, à la Jirama et aux dépenses salariales. Face à une faible ressource, la marge de manœuvre de l'Etat en matière des dépenses est très limitée. Patrick Imam suggère « *la maîtrise et l'amélioration de la composition des dépenses publiques par une réduction des transferts aux entreprises publiques et une augmentation des allocations budgétaires pour les dépenses d'infrastructures, ainsi que les dépenses liées à l'éducation et à la santé* ». De l'autre côté, Alexandre Randrianasolo, secrétaire Général du ministère des Finances et du budget mise sur « *l'importance du feed-back des acteurs pour mieux avancer dans l'amélioration de l'efficacité de la dépense, le renforcement de la capacité budgétaire, et le dialogue entre les acteurs, afin de respecter le taux d'engagement* ». Pourtant, une lacune est constatée au niveau de la situation globale des marchés publics qui n'excèdent pas 17.61% des engagements des dépenses. Les statistiques nous montrent que les appels d'offres lancés sont au nombre de 32 sur un montant total de 64.52 milliards d'ariary pour le

premier trimestre. Malgré cette lacune en matière de dépenses, la direction Générale du budget entame actuellement des réformes dans le but d'améliorer la gestion des finances publiques. « *La mise en place des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT), l'édition de documents budgétaires en version citoyenne, comme la loi de finances et le compte-rendu de l'exécution semestrielle sont déjà en cours* ».

SYSTÈME FINANCIÈRE

La décision du FMI se joue sur ces données macroéconomiques, mais aussi sur la situation financière actuelle de la Grande île. L'institution de Bretton Woods souhaite ainsi « *la mise en place d'un système financier solide et en faveur de la croissance économique* ». En effet, l'État mise sur une politique monétaire flexible par une réduction, pour la deuxième fois du taux directeur à 8.3%, en gardant le niveau actuel du coefficient des réserves obligatoires à 13%. « *Ces mesures d'assouplissement permettent un allègement des conditions des crédits pour le secteur privé. Ces derniers ont marqué le pas* » précise Alain Rasolofondraibé, gouverneur de la Banque Centrale. Selon les statistiques de la Banque centrale, en 2015, les banques disposent de 5 150 milliards d'ariary des ressources disponibles via les dépôts, dont 3 310 milliards sont injectés sous forme de crédit. L'objectif de cette politique monétaire est de réduire le taux d'intérêt des banques secondaires pour relancer l'économie. Or, un haut responsable d'une banque commerciale nous affirme que « *le changement de taux directeur n'affecte en rien le taux d'intérêt. Nous effectuons un refinancement à travers des bons de trésor* ». En tout cas, « *la mise en œuvre du programme de référence est dans la bonne voie* » a déclaré la délégation du FMI en mars dernier. Cette dernière visite permet aussi aux experts de cette institution de rencontrer le secteur privé et les sociétés civiles pour apprécier l'évolution du climat des affaires à Madagascar. L'octroi ou non de la FEC dépend de la décision du Conseil d'administration du FMI qui rendra son verdict à la fin de l'année.

“L'AMÉLIORATION DE LA COLLECTE DES RECETTES, LA MAÎTRISE ET L'AMÉLIORATION DE LA COMPOSITION DES DÉPENSES PUBLIQUE ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME FINANCIER SOLIDE ET EN FAVEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, VOILÀ LES POINTS À AMÉLIORER”.

PATRICK IMAM, Représentant résident de la FMI à Madagascar